

**Introduction générale**

1/ Coordonné par l’association CST, ce Concours « Retour vers la Lune, Français et Sciences 2019 » concerne les enseignants ou formateurs. Il est proposé par des partenaires réunis autour d’objectifs communs. Principalement, il s’agit de promouvoir la langue française, sa modernité et l’usage de cette langue. Thème et critères du concours sont interdisciplinaires. En effet les organisateurs souhaitent promouvoir une « double culture » littéraire et scientifique à la fois.

2/Ce concours est gratuit et sans aucune obligation d’achat

3/ L’année 2019 peut être qualifiée d’année de la Lune car elle marque le 50ème anniversaire du premier pas de l'Homme sur la Lune. Ce concours par sa durée de 5 mois permet au participant(e) de se documenter au préalable. Il est proposé à tous une méthode et une documentation sous forme de bibliographie, filmographie et sitographie.

LE REGLEMENT

EN 19 ARTICLES

**RETOUR VERS LA LUNE**
Français et Sciences 2019

Du 21 février au 21 juillet 2019

*Ce concours est placé sous le Haut -Patronage de l’Organisation Internationale de la Francophonie. Il est organisé par des partenaires réunis autour du ministère de la Culture, Délégation générale à la langue française et aux langues de France.*

*L’ année 2019 marque le 50e anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune.*

***Le concours est ouvert pendant 5 mois, du 21 février 2019 au 21 juillet 2019***

4/ Le concours 2019 vise à associer savoirs, contenus et évènements en lien avec la Lune, les sciences et la langue française, pour une vulgarisation francophone adaptée, auprès des enseignant(e)s littéraires et/ou scientifiques accompagné(e)s ou non de leurs élèves.

5/ Le thème proposé concerne la Lune. Ce thème est autant scientifique que littéraire. Le Jury tiendra compte de cette bivalence recherchée qui est un objectif du concours.

**Consignes du Concours et participation**

Le ou la participant(e) peut se référer aux données actuelles du 21ème siècle comme
faire référence aux savoirs et données historiques associant histoire, littérature et sciences.

6/ POUR PARTICIPER il suffit en deux pages au maximum (police 12 recommandée) de produire individuellement un texte (format Word, Pdf ou Open office). Ce texte doit répondre à la question du concours 2019 : **« Retour vers la Lune : Quel avenir souhaitons-nous pour notre satellite ? »** . Le texte devra contenir les 5 mots choisis par le ou la participant(e) et notés dans le bulletin d’inscription sous forme d’un petit lexique. En cas de participation des élèves ou de jeunes apprenants, un niveau minimal de français est requis (niveau B1/CECR).

**Remplir soigneusement le bulletin d’inscription. Les bulletins incomplets seront éliminés.**

7/ Inscription et texte de 2 pages sont à adresser avant le 21 juillet 2019 aux organisateurs, uniquement par voie numérique selon le courriel d’information et de réception des participations : lune.concours-cst2019@sfr.fr

**Comment participer au Concours 2019 ?**

8/ Ce concours a un caractère professionnel et interdisciplinaire. Il est ouvert individuellement aux enseignants ou formateurs, adultes en poste ou en responsabilité dans divers lieux : établissements scolaires, universités, instituts ou alliances françaises, bibliothèques, musées, etc. La participation des élèves est permise (voir l’article 9).

9/ Exceptionnellement, si un enseignant d’établissement scolaire souhaite associer ses élèves au concours Retour vers la lune, les participations collectives ou individuelles des élèves sont acceptées. Dans ce cas, pas plus de 5 lettres par classe seront adressées au jury. A charge pour l’enseignant(e) de sélectionner au plus 5 participations (5 lettres et 5 inscriptions maximum) et de les envoyer par la même voie numérique. Si 50% des seconds prix peuvent être réservés aux élèves, ils ne pourront prétendre, du fait de l’âge, au Premier Prix qui est un voyage et un séjour à Paris, en France.

**Les Prix du « Concours retour vers la lune »**

10/ Ce concours est doté de 50 prix offerts aux 50 lauréat(e)s désignés par le jury mis en place par les partenaires. La réalisation ou l’envoi des 50 prix mettra fin au concours en septembre 2019.
11/ Le Premier Prix concerne les participants adultes. Il s’agit d’un voyage et séjour offert (hors dépenses personnelles) pendant 8 jours et 7 nuits. La destination et dates de ce séjour seront fixées en fin de concours (vers la mi-septembre 2019) avec l’accord du ou de la lauréat(e). Seul(e) le ou la lauréat(e) du Premier Prix sera contacté́(e) et informé(e) de l’obtention de ce Prix.

12/ Les 49 autres prix seront des livres ou documents offerts par les organisateurs et adressés par voie postale selon l’identité et l’adresse indiquées dans le bulletin d’inscription. Ces seconds prix pourront être repartis par le jury entre participants adultes et participants élèves (voir l’article 9). En cas d’illisibilité du bulletin d’inscription ou de fausse adresse ou d’information erronée le prix sera distribué au lauréat suivant dans la liste dressée par le jury qui ne communiquera aucun classement ou résultat.

13/ Les organisateurs du concours adresseront, à partir du 21 février, sur demande du participant à l’adresse courriel lune.concours-cst2019@sfr.fr les documents
officiels du concours à savoir : document d’information, bulletin d’inscription (à compléter obligatoirement par voie électronique et à retourner avec la lettre proposée au jury) et règlement dûment renseigné.

**Critères du Jury quant aux choix des 50 lauréat(e)s**

14/ Le jury analysera les lettres reçues pour designer, selon des critères précis,
les 50 lauréat(e)s. **Les critères fondamentaux sont :**
a- la lettre répond au thème 2019 du concours "Retour vers la lune"
b- l’écrit proposé sera personnel et créatif
c- la lettre promeut une langue française de bon aloi
d- la lettre s’inscrit dans une qualité interdisciplinaire où langue française et sciences
s’enrichissent
e- la lettre met en valeur les mots choisis par le ou la participant(e) (pas plus de 5 mots)
f- son format total ne dépasse pas 2 pages (Word, pdf ou open office)
g- la lettre démontre une bonne qualité informatique, linguistique et littéraire
h- la lettre promeut une « double culture » littéraire et scientifique à la fois
i- la lettre démontre par son originalité, un réel travail préalable de documentation
j- la méthode du participant, l’envoi et la lettre respectent le règlement du concours
k- les dates d’envoi de la lettre et l’inscription sont respectées par le ou la participant(e) avant le 21 juillet 2019.

**Quelques règles à accepter, si vous souhaitez participer au concours !**

15/ Faire une recherche documentaire au préalable, sur le thème du concours

16/ Lire le règlement et le respecter, puis adresser dans les délais les documents de participation : lettre et bulletin d’inscription complété ; avant le 21 juillet 2019.

17/ Les participants gardent l’entière propriété de leurs écrits. Les organisateurs peuvent utiliser sans but commercial ou lucratif, ces écrits afin de valoriser le concours, les Auteur(e)s et leurs créations.

18/ En aucun cas les organisateurs ne rembourseront frais, dépenses ou prix invoqués par le ou la participant(e) quelle que soit la raison invoquée. Aucun dédommagement ne peut être invoqué, dans le cadre de ce projet culturel et éducatif, de gratuité totale et lié à un choix volontaire d’y participer.

19/ Les informations fournies dans le formulaire d’inscription ne servent qu’à l’inscription des participants ainsi qu’à son contact et ne seront pas utilisé à d’autres fins.

**Partenaires et organisateurs du**
**« Concours retour vers la Lune, français et sciences 2019 »**

**Remerciements**

Pour le Haut-patronage accordé par l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Pour la participation et le soutien du BIPM et du Laboratoire National de Métrologie et d’Essais.

Pour le soutien apporté par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Délégation Générale à la langue française et aux langues de France.

Pour l’aide apportée par les Institutions et associations françaises suivantes :

* le Centre national d’études spatiales,
* la Mutuelle Générale de l’Education Nationale,
* l’Association Culture Sciences et Territoires,
* la Fondation Alliance Française,
* la Fédération Internationale des Professeurs de Français,
* la CASDEN,
* l’Institut Français

Pour l’aide apportée à la diffusion du concours par :

* l’Agence pour l’enseignement français à l’étranger,
* la Mission laïque française

Les Association Françaises de professeurs :

* + AFEF, association française pour l’Enseignement du Français,
	+ ANAE, association nationale des acteurs de l’école,
	+ APBG, association des professeurs de biologie et géologie,
	+ APHG, association des professeurs d’histoire et géographie,
	+ UDPPC, Union des professeurs de physique et de chimie7